

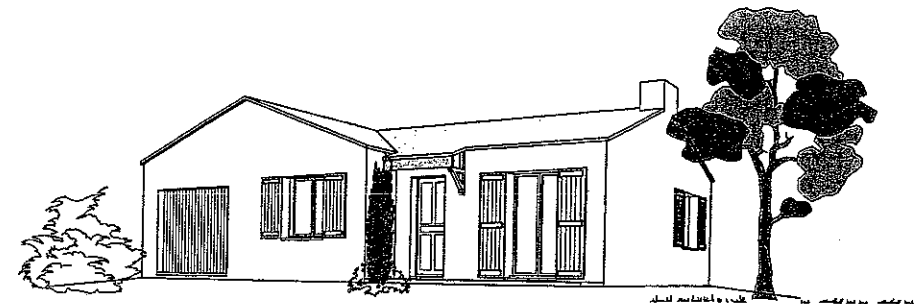
# DOSSIER TECHNIQUE

(DOSSIER DE DEFINITION)

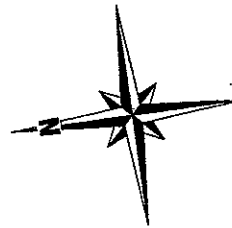
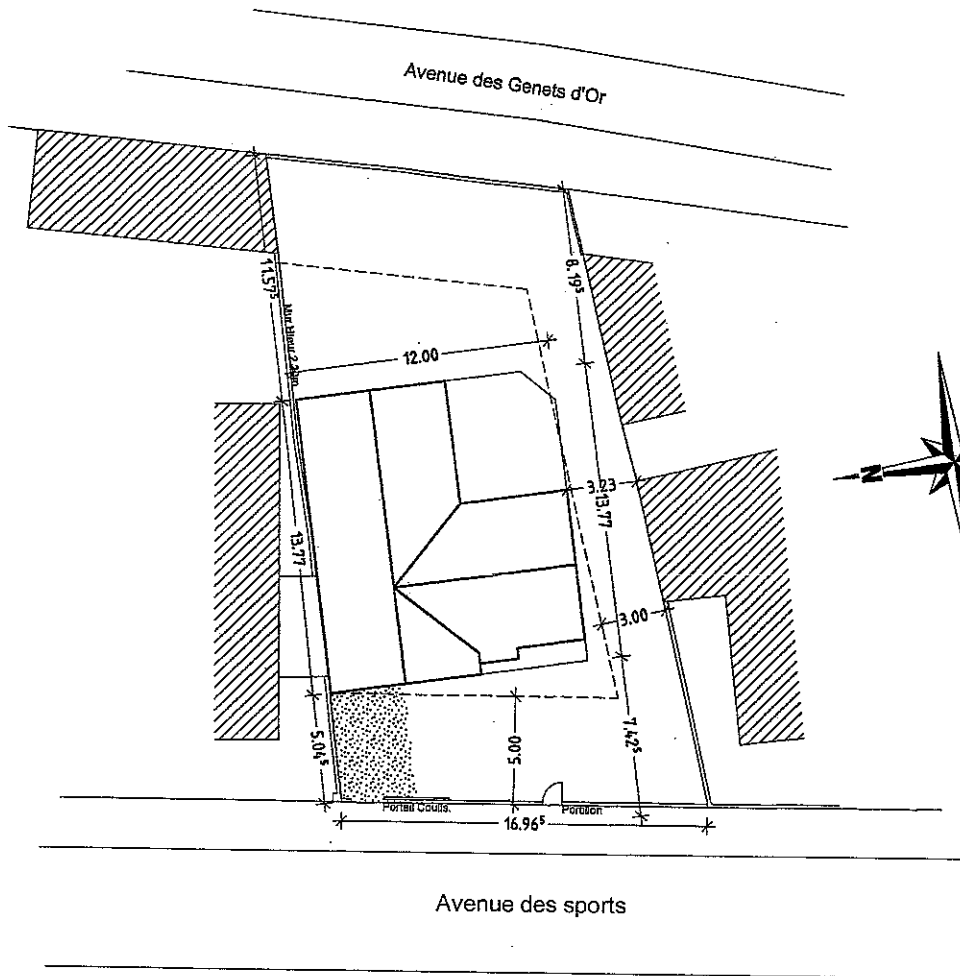
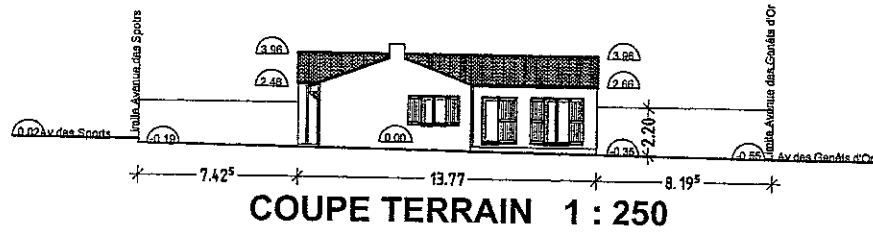
(DOSSIER RESSOURCES)

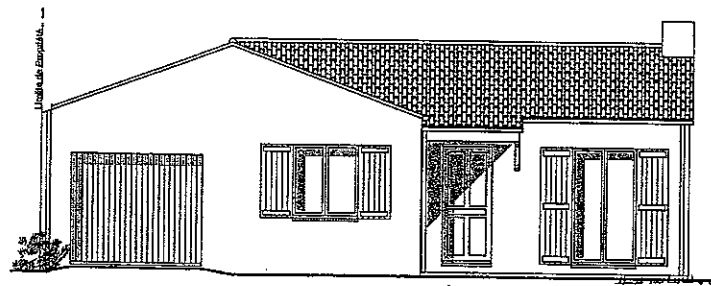
## Sommaire

PLAN DE LA CONSTRUCTION	Documents 1/7 à 5/7
Extrait du C.C.T.P	Documents 6/7
Fiche technique	Documents 7/7

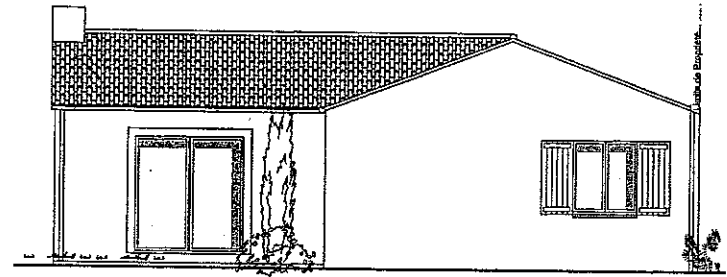


Groupement inter-académique II	Session 2006	Code
Examen et spécialité CAP CHARPENTIER BOIS		
Intitulé de l'épreuve EP 1 Analyse d'une situation professionnelle		
DOSSIER TECHNIQUE DOSSIER RESSOURCES	Durée 3 h	Coefficient 4
N° de page / total 1 / 7		

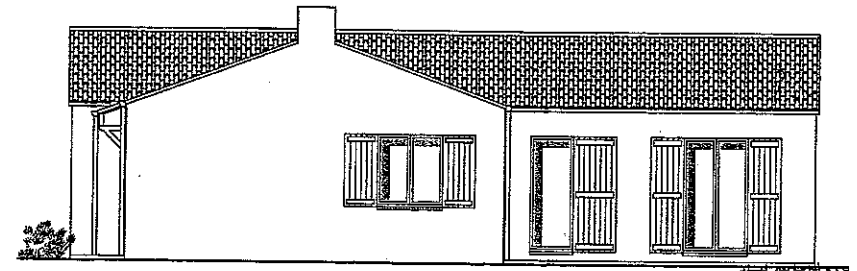




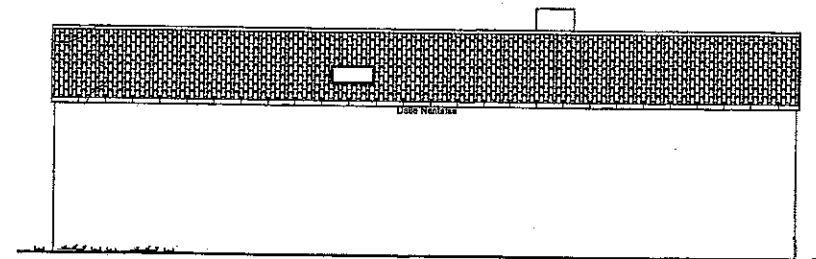
FACADE AVENUE DES SPORTS



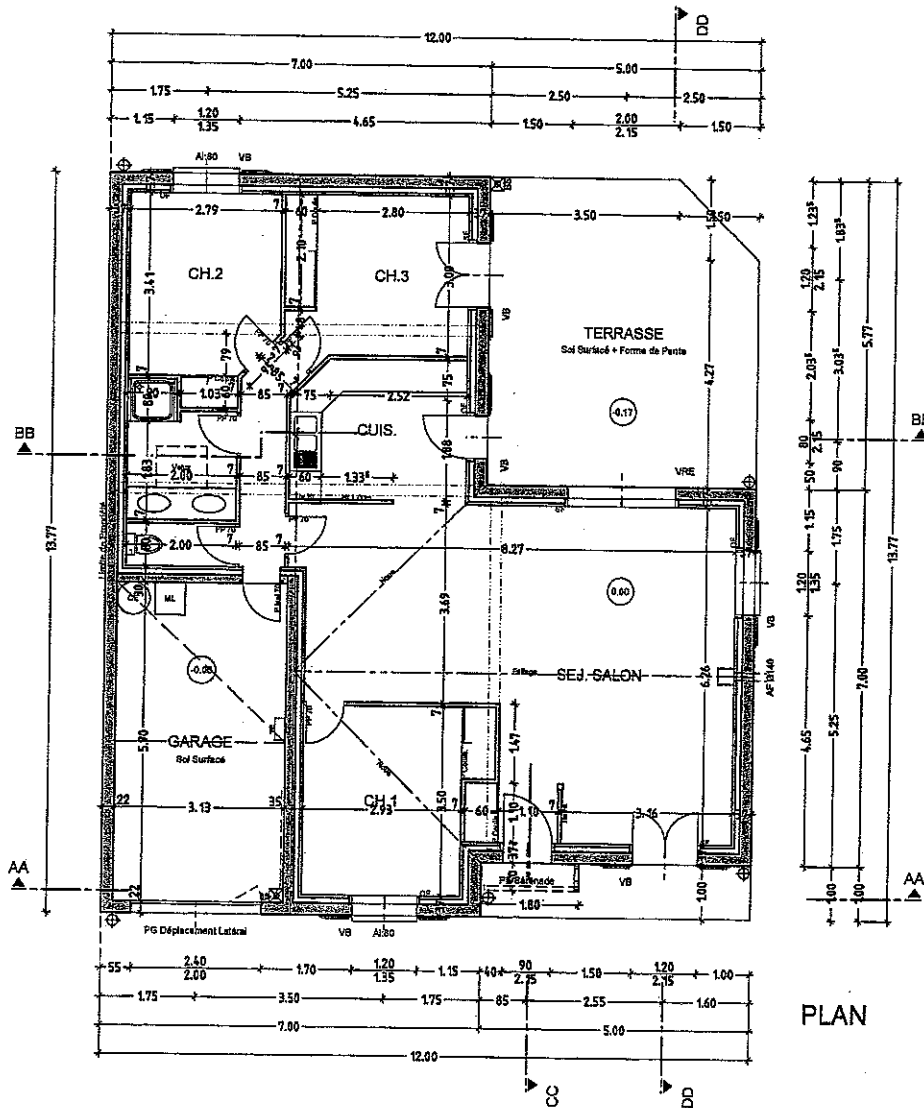
FACADE AV. DES GENETS D'OR



FACADE SUD

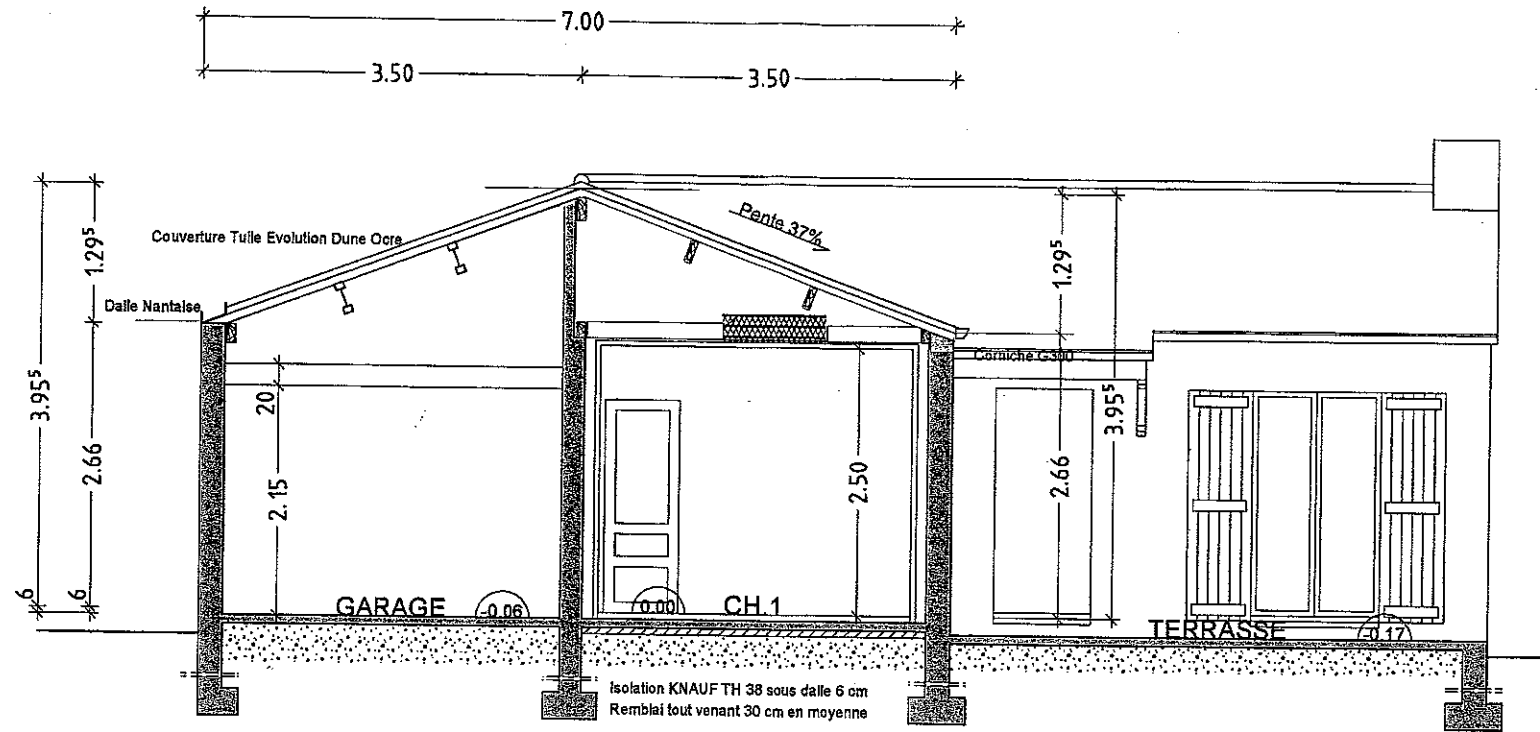


FACADE NORD



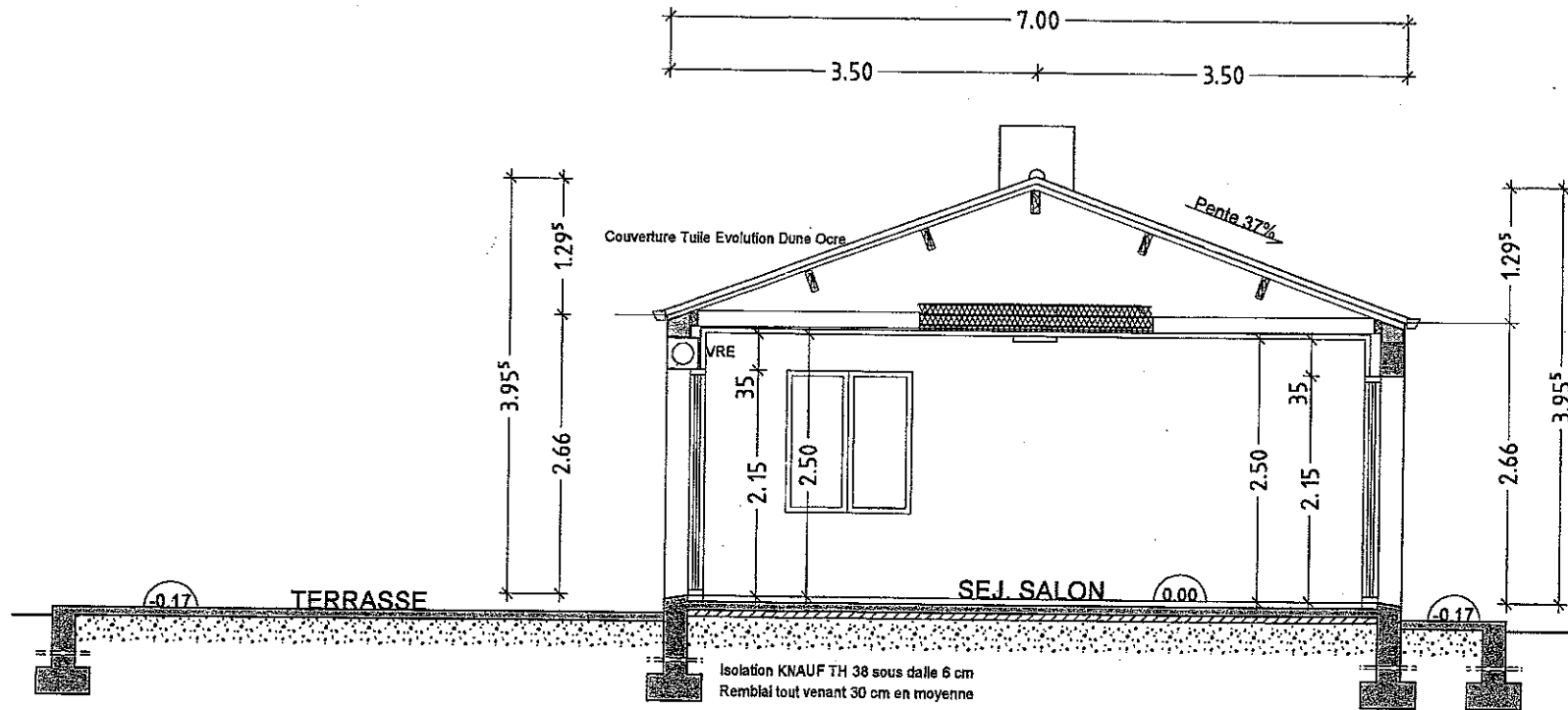
Echelle 1/100

CAP CHARPENTIER BOIS	DOSSIER TECHNIQUE
EP 1 Analyse d'une situation professionnelle	Doc 2/7



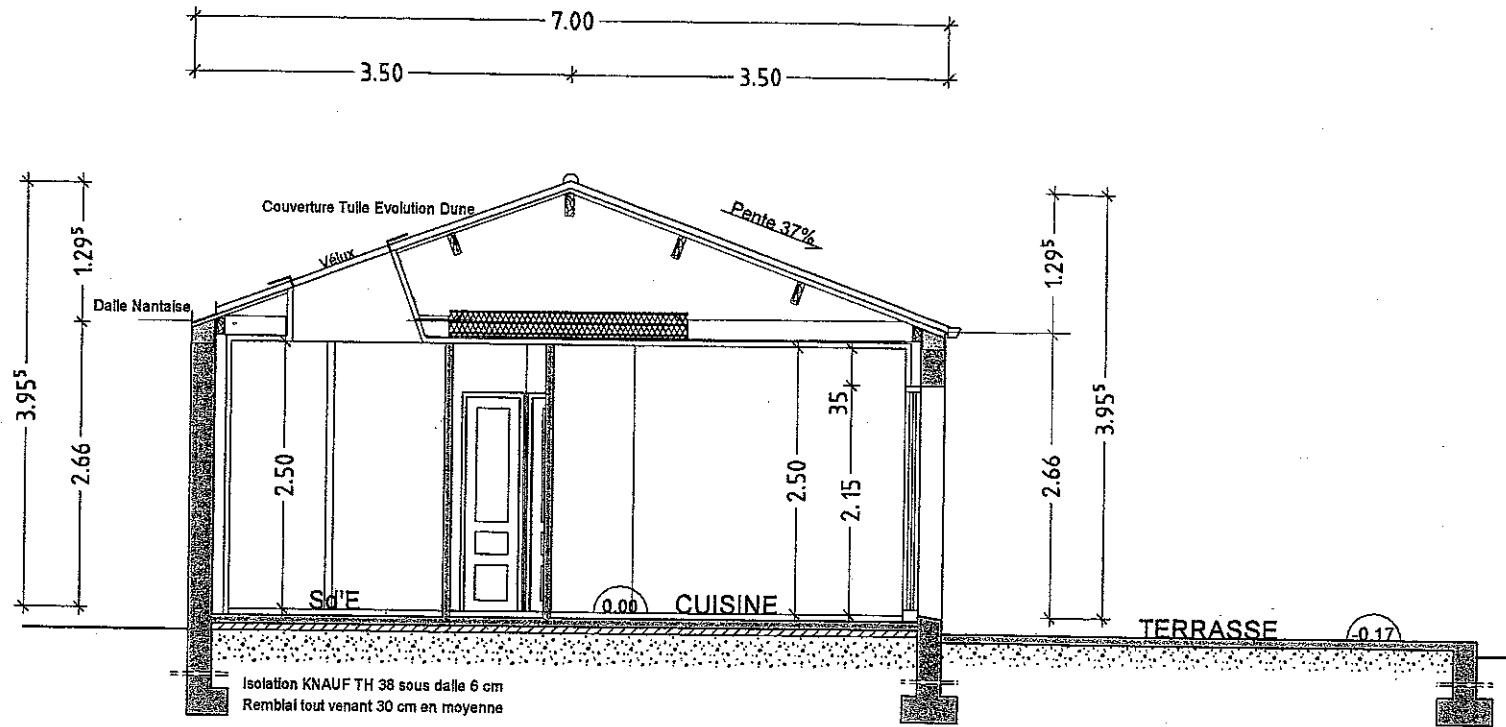
**COUPE A-A**

CAP CHARPENTIER BOIS	DOSSIER TECHNIQUE	
EP 1 Analyse d'une situation professionnelle		Doc 3/7

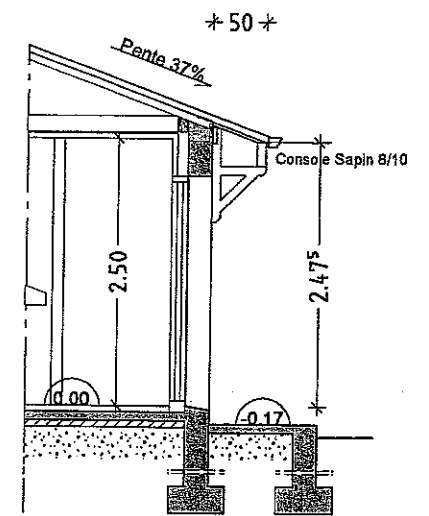


COUPE D-D

CAP CHARPENTIER BOIS	DOSSIER TECHNIQUE
EP 1 Analyse d'une situation professionnelle	Doc 4 / 7



COUPE B-B



COUPE C-C

CAP CHARPENTIER BOIS	DOSSIER TECHNIQUE	
EP 1 Analyse d'une situation professionnelle		Doc 5/7

# Extrait du CCTP

## Liste des lots

Lot N° 3	ISOLATION PLATRERIE
Lot N° 4	COUVERTURE
Lot N° 6	CHARPENTE

## Fiche Technique

### Scie radiale à commande manuelle

#### LOT ISOLATION ET PLATRERIE

Isolation murale par laine de verre en panneaux de 100 mm (GR100) avec pare vapeur, collage par colle noire épaisse, bande adhésive sur joints pour continuité du pare-vapeur. Isolation par laine de roche nodulée réf. Rock prime par soufflage en 26 cm d'épaisseur R=6, sur totalité surface habitable.

Plafonds horizontaux en briques suspendues de 30 mm enduites au plâtre lisse de 10 mm sur l'ensemble de la surface habitable.

**Prévoir une réservation de 30 mm entre le plafond et le solivage.**

Cloisons de doublage en briques plâtrières de 40 mm enduites 1 face au plâtre lisse.

Cloisons de distributions en briques plâtrières de 55 mm enduites 2 faces au plâtre lisse.

Arêtes métalliques sur angles saillants. Tirants de liaisons sur huisseries.

#### LOT COUVERTURE

Couverture tuiles (Redland) plein ciel évolution dune ocre.

Rives faible pente gauche et droite.

Tuiles de ventilation. Faîtières. Closoirs. Clips. About droit faîtière (grand écusson).

Liteaux traités 32/32

Liteaux traités 14/38 (bas des pente

Tasseaux de 38/38 traités (faîtage).

Pointes de 70.

Plomb en table de 1.5 au pourtour de la cheminée.

Tuile Redland évolution dune ocre à douille Ø 50 + lanterne incorporée pour VMC.

Transport et déchargement des palettes (Redland).

#### LOT CHARPENTE

L'ensemble des bois de charpente brut de sciage sera en sapin du Nord, traité classe 2, insecticide et fongicide.

NOTA: Le bois de qualité charpente peut avoir de petites différences de teintes.

##### Charpente sur garage

Fourniture et pose de 2 poutres en I (TRICA), section 325 x 60 x 95, longueur de 6,10 ml.

Etrésillons bruts de sciage en 38x200 sur 2 rangées.

Sablières brutes de sciage en 50x150 contre les murs.

Scellements des sablières.

Chevrans bruts de sciage en 50x75.

Coupes en sifflets aux abouts de chevrons.

##### Solivage sur garage

Solives brutes de sciage en 75x200, ancrées de 100 mm dans les murs.

Plancher en panneaux de particules CTB.H, rainuré, épaisseur 23 mm, dimensions 740x1840 mm.

NOTA : L'accès aux combles se fera par un trou d'homme à partir du garage.

##### Charpente sur partie habitable

Pannes brutes de sciage en 75x200.

Faîtages bruts de sciage en 75x200.

Sablières brutes de sciage en 50x225 posées en aplomb contre murs.

Scellements des sablières.

Chevrans bruts de sciage en 50x75.

Voliges traitée classe 2 nécessaires en fond de noue (2 x 30cm) et bas de pente pour dalle nantaise (50cm).

Chevêtre au passage du conduit de fumée dans charpente.

Réalisation d'un puits de lumière en contre plaqué extérieur pour le châssis de toit (vélux) pour salle de bains.

Fourniture et pose d'un châssis de toit type (Vélux GGU) Marine en 78/98 avec pour salle de bains.

##### Solivage sur habitable

Solives brutes de sciage en 38x200, elles reposent sur tasseaux de 38x38 cloués sur les sablières de 50x225 sur mur extérieur et sur sommier de 38x200 sur mur de refend.

##### Charpente auvent

Console en bois raboté de 75x75.

Chevron en bois raboté de 50x50

Panne sablière en bois raboté de 75/225, scellée dans le mur.

Panne faîtière en bois raboté de 50/150 scellée contre le mur.

Parquet inversé 23mm, traité classe 2, qualité charpente en rampant, cloué sur les pannes.

Closoir en contreplaqué sur l'embout et la rive de l'auvent.

CAP CHARPENTIER BOIS		DOSSIER TECHNIQUE
EP 1 Analyse d'une situation professionnelle		Doc 6 / 7

# Mémo-pratique

L'objet du présent mémo-pratique est de rappeler aux utilisateurs les règles essentielles leur permettant de travailler en sécurité sur cette machine.

## SCIE RADIALE A COMMANDE MANUELLE

### RÈGLES GÉNÉRALES D'UTILISATION

Il convient de respecter un certain nombre de principes ayant trait aux différents points suivants :

#### Préalablement à la mise en marche de la scie

##### • Connaissance de la machine

- Lire attentivement le livret d'instructions livré avec la machine.
- Ne jamais utiliser une scie radiale sans être complètement informé de son fonctionnement.

- S'assurer que la lame de scie ne déborde pas de la table quelle que soit son orientation. (Dans le cas contraire, rallonger la table ou limiter par une butée fixe la capacité de translation du bloc de sciage).

##### • Tenue de travail

- Ne pas porter de vêtements amples ni de cravate ; si les manches de la veste ne sont pas relevées, les boutons au poignet.
- Enlever les bagues des doigts.

##### • Outils

- N'utiliser que des outils correctement affûtés.

##### • Réglages

- Avant toute mise en route du moteur, effectuer l'ensemble des réglages de la machine et mettre en place les dispositifs de calage.
- Régler le protecteur au plus près de la pièce à usiner.

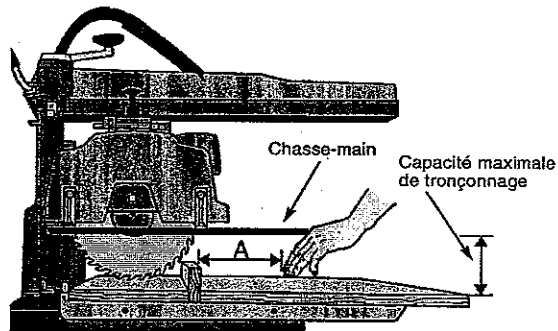


Fig. 1 - Scie radiale en position de repos derrière le guide. A noter, la largeur de la table, qui empêche tout débordement de la lame en position avancée.

### En cours de fonctionnement

#### • Maintien de la pièce de bois

- Veiller constamment au maintien de la pièce de bois contre le guide.

#### • Position de la scie

- En prévision des coupes suivantes, veiller à toujours repousser le porte-outil contre la colonne et derrière le guide. La scie doit alors se trouver en position de repos derrière le guide (fig. 1).

Remarque : Il est conseillé sur cette machine de travailler en tirant le porte-outil vers soi. Bien que le fait de travailler de cette façon amplifie le phénomène d'avance du porte-outil vers l'opérateur, la pièce de bois se trouve bloquée contre le guide et sur la table par la force de coupe et ne nécessite que peu d'effort pour la maintenir, ce qui est un élément de sécurité.

A contrario, on peut travailler en poussant le bloc de coupe de l'extérieur vers la colonne. Ceci nécessite un bridage complémentaire de la pièce de bois et présente un risque important de contact avec la lame lors du chargement de la pièce suivante, puisque le porte-outil se trouve dans ce cas au plus près de l'opérateur. Cette méthode est déconseillée.

#### • Coupe de plusieurs pièces

- Ne jamais superposer deux ou plusieurs pièces, car la pièce supérieure risquerait de sauter par-dessus le guide ; placer les pièces de bois côte à côte.

#### • Enlèvement des chutes

- Au cours du tronçonnage, ne jamais ôter les chutes ou les pièces de bois si la scie n'est pas ramenée derrière le guide.

### Arrêt de la machine

Couper le courant.

Ne pas abandonner le poste de travail tant que la lame n'est pas complètement immobilisée. Actionner le frein si la machine en est équipée.

### PRÉVENTION DES DIFFÉRENTS RISQUES AU COURS DES TRAVAUX

Qu'elle soit utilisée pour des travaux de tronçonnage, de coupes biaisées, la scie radiale peut être dangereuse pour l'opérateur si celui-ci méconnaît la nature des risques encourus et les moyens de les prévenir.

### Travaux de tronçonnage, coupes biaisées, etc.

#### • Risques

- Amputation de la main ou de l'avant-bras.

#### • Causes principales

- Auto-avancement du bloc mobile, du fait du sens de rotation de la lame.

#### • Prévention

- Utiliser des lames dites anti-recul qui peuvent atténuer l'auto-avancement du bloc mobile (fig. 2).
- Ne jamais placer la main gauche ou l'avant-bras gauche dans la trajectoire de translation de la lame si l'on assure le déplacement du bloc moteur à l'aide du bras droit, et inversement.

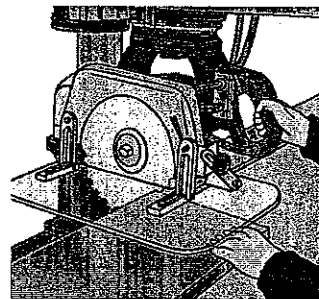
- Exercer, si nécessaire, une pression sur la poignée du bloc mobile afin de ralentir son avancement et d'empêcher que la scie ne coupe trop vite et ne se bloque ou bien ne progresse trop rapidement vers l'opérateur.
- Régler le carter ou le dispositif chasse-main au plus près de la pièce (photo).

### Travaux de déignage

Cette opération n'est plus possible sur les scies radiales fabriquées en application du décret 81-170 du 20 février 1981.

De même, dans le cadre de la mise en conformité des machines au décret 93-40 du 11 janvier 1993, cette opération n'est plus autorisée.

Pour cela, il faut condamner toute possibilité d'orientation du porte outil (fig. 3).



Chasse-main en position de tronçonnage réglé au plus près de la pièce. En cas d'avance du bloc, le bras de l'opérateur sera éjecté.

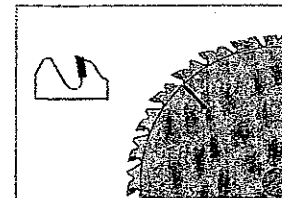
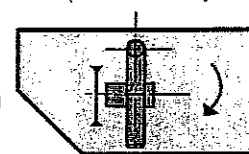
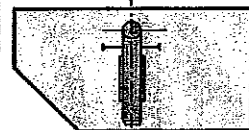


Fig. 2 - Lame anti-recul équipée de talons limiteurs d'avance.

(vues de dessus)



Position de tronçonnage



Position de déignage non autorisée

Fig. 3 - Interdiction de déignage : la rotation du bloc de sciage sur lui-même doit être impossible.

### RÉGLEMENTATION

Livre II, Titre III du Code du travail - Hygiène et Sécurité, chapitre III - Sécurité ; équipements de travail

L'utilisation des machines ou équipements de travail tels que les scies radiales doit satisfaire aux règles générales d'hygiène et de sécurité fixées notamment par l'article L233-5 du Code du travail.

- A cette fin, le chef d'établissement est soumis à certaines obligations fixées par les articles ci-après :
- Règles générales d'utilisation des équipements de travail (Art. R233-1 à R233-1-3).
  - Mesures d'organisation et conditions de mise en œuvre des équipements de travail (Art. R233-2 à R233-13).
  - Prescriptions techniques applicables pour l'utilisation des

équipements de travail (Art. R233-14 à R233-30).

Les dispositions des articles R233-14 à R233-30 sont notamment applicables aux machines en service dans l'entreprise avant le 1<sup>er</sup> janvier 1993 et maintenues en service après cette date ainsi que pour les machines d'occasion.

Les machines neuves sont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995 soumises à une procédure de certification de conformité CE. Afin de s'assurer de la conformité, le chef d'entreprise veillera pour tout achat d'une machine neuve :

- à l'existence du marquage CE sur la machine ;
- à la remise d'une attestation de conformité CE ;
- à la remise d'une notice d'instruction (Art R 233-49 à R 233-82).